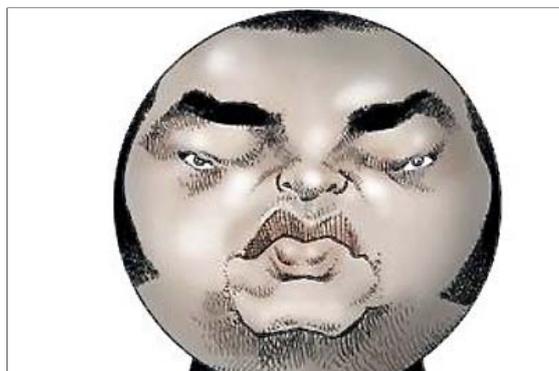


Maroc : prison ferme pour atteinte à la « sacralité » de Mohammed VI

RÉSEAU VOLTAIRE | 19 FÉVRIER 2012

ENGLISH



Walid Bahomane, jeune Marocain de 18 ans, a été arrêté le 24 janvier 2012, puis jugé et condamné le 16 février par le Tribunal de première instance de Rabat à un an de prison ferme et à une amende de 10.000 dirhams (1.000 euros), pour « *atteinte à la sacralité de Mohammed VI* » sur Facebook.

Son crime est d'avoir publié sur sa page une caricature réalisée par un dessinateur burkinabé : Sa Majesté le roi Mohamed VI, Commandeur des croyants, dessiné dans une serrure (voir illustration).

Le titre de « Commandeur des croyants » est également revendiqué par le sultan de Brunei et le mollah Omar d'Afghanistan.

À quelques jours d'intervalle, Abdessamad Haydour, 25 ans, était condamné à 3 ans de prison ferme pour des motifs similaires après avoir qualifié le monarque absolu de « *chien de dictateur* » dans une vidéo tournée lors d'une manifestation à Taza et diffusée sur Internet.

Selon le blog [Vox Maroc](#), la cyber-police marocaine dispose de

vastes locaux à Rabat d'où elle se livre à des activités de propagande et d'intimidation sur la toile ainsi qu'à la surveillance d'internet grâce à un logiciel espion français.

En décembre dernier, la société française Amesys a décroché un contrat de 2 millions de dollars au Maroc pour la livraison d'ordinateurs et de disques durs et l'installation du logiciel de surveillance Eagle. Celui-ci permet de passer au crible plusieurs millions de messages, de les enregistrer et de relever des noms et des mots-clés, même déformés légèrement à l'écriture. Il identifie également les connexions sur les sites classés suspects, peut identifier qui y envoie du courrier et accéder au contenu des courriels ainsi qu'intercepter les appels téléphoniques.

Depuis près d'un mois, la jeunesse de la ville de Taza au Nord-Est du royaume connaît un soulèvement sans précédent. On dénombre plusieurs morts et des centaines de blessés selon les rapports préliminaires de l'Association Marocaine des Droits Humains.

Le revenu annuel par habitant du Maroc est de 5 100 US\$ (146e rang mondial). Mohammed VI est le septième chef d'État le plus riche du monde.

Le 17 avril 2011, le ministre français des Affaires étrangères, Alain Juppé, avait qualifié devant le Conseil de sécurité les annonces de réformes royales de « *discours courageux et visionnaire* ».

Lundi dernier, son homologue états-unienne, Hillary Clinton, lors d'une conférence de presse conjointe a déclaré : « *Il est du droit du peuple syrien de pouvoir bénéficier des mêmes transformations politiques réussies opérées au Maroc, en Tunisie, en Égypte ou en Libye.* »



Source : « Maroc : prison ferme pour atteinte à la « sacralité » de Mohammed VI », *Réseau Voltaire*, 19 février 2012, www.voltairenet.org/a172813